



**Atelier d'information et d'échange de la Convention sur la protection et  
l'utilisation des cours d'eau transfrontières  
et des lacs internationaux**

**2 – 3 mars 2023**

**Radisson Blu Hotel & Conference Center  
Niamey, Niger**

**Note conceptuelle**

**1- Contexte et justification**

Le Niger partage 90% de ses ressources en eau avec les pays limitrophes. L'augmentation rapide de la demande en raison de la croissance démographique, de l'urbanisation accrue, de l'augmentation de l'agriculture irriguée et de l'industrialisation font peser des défis accrus sur ces ressources partagées. En outre, ces défis ont été exacerbés par une sécheresse persistante et ont entraîné une plus grande dépendance vis-à-vis des ressources en eau souterraine. Une coopération transfrontalière efficace peut aider à relever ces défis. À cet égard, le Niger a signé plusieurs accords sur ses ressources en eau partagées. Le Niger est notamment membre de l'Autorité du bassin du Niger et de la Commission du Bassin du Lac Tchad.

Le secrétariat de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) coopère depuis longtemps avec ces deux organismes de bassin. Adoptée le 17 mars 1992 à Helsinki en Finlande, la Convention sur l'eau a pour objectifs de renforcer la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et de favoriser une protection écologiquement viable des eaux de surface et souterraine transfrontières. Initialement adoptée comme une convention régionale, la convention sur l'eau de 1992, a été ouverte, depuis le 1er mars 2016, à tous les Etats Membres des Nations Unies. Six pays africains y ont déjà adhéré et de nombreux autres sont à différents stades du processus d'adhésion.

En vue d'une éventuelle adhésion du Niger à la Convention sur l'eau, le ministère de l'hydraulique de l'assainissement participe activement aux activités de la Convention depuis 2018. En 2021 des activités de sensibilisation au niveau des régions ont été organisées pour sensibiliser les parties

prenantes concernées sur la Convention sur l'eau. Un atelier national est maintenant convoqué pour sensibiliser plus largement à la Convention et s'engager sur une feuille de route pour l'adhésion et la mise en œuvre éventuelle.

## **2- Objectifs**

L'objectif général de cet atelier national est de permettre à l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement et des structures impliquées de disposer davantage d'information sur la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, de partager sur le processus entamé par le Niger à devenir partie à la Convention sur l'Eau et de discuter des prochaines étapes du processus d'adhésion.

Spécifiquement, il s'agira de:

- ✓ Cerner les enjeux de la gestion concertée des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux au niveau national, régional et international ;
- ✓ Exposer le contenu de la convention sur l'eau en termes d'avantages et d'obligations pour le Niger,
- ✓ Discuter de la mise en œuvre pratique de la Convention sur l'eau pour répondre aux défis de la gestion des ressources en eau au Niger, sur la base d'expérience des Parties existantes ;
- ✓ D'examiner l'interaction et la complémentarité entre la Convention sur l'eau et les cadres juridiques régionaux (CEDEAO et UEMOA) et sous régionaux (ABN et CBLT)
- ✓ Discuter des prochaines étapes du processus d'adhésion.

## **3- Résultats attendus**

- Les enjeux de la gestion concertée des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux pour le Niger et au niveau régional et sous régional sont cernés ;
- Le contenu de la convention sur l'eau en termes d'avantages et d'obligations pour le Niger est exposé et clarifié ;
- L'interaction et la complémentarité entre la Convention sur l'eau et les cadres juridiques régionaux (CEDEAO et UEMOA) et sous régionaux (ABN et CBLT) est exposé
- Des axes pour la mise en œuvre pratique de la Convention sont dégagés ;
- Les prochaines étapes du processus d'adhésion sont clairement établies.

## **4- Organisation de l'atelier national**

Il sera organisé un atelier national de partage sur la Convention du **2-3 mars 2023 à Niamey**. Cette rencontre nationale permettra d'exposer et d'expliquer à tous les acteurs les contours de la convention et de convenir des prochaines étapes du processus d'adhésion à la Convention sur l'eau.

Dans cette logique, l'atelier sera co-organisé par le ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement et le secrétariat de la Convention sur l'eau, avec l'appui logistique du PNUD. L'atelier sera organisé avec l'appui financier de l'Union Européenne par le biais du projet « Promouvoir l'adhésion à la Convention sur l'eau » qui vise à soutenir l'adhésion et la mise en œuvre

de la Convention sur l'eau et à renforcer ainsi la coopération transfrontalière sur l'eau et la gestion durable et pacifique des ressources en eau partagées.

### **5- Public cible**

Il est envisagé la participation des organismes de bassin (ABN et CBLT) et les pays riverains du Niger qui sont soit parties à la Convention ou également engagés dans le processus d'adhésion (Tchad, Nigeria).

Les cibles pour participer à cette rencontre nationale sont déclinées comme suivant :

- Acteurs des ministères sectoriels (ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement, de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, des affaires étrangères, des finances, de l'aménagement du territoire et du développement communautaire, de l'intérieur, de la santé, de la communication, de l'action social ; de la justice ;
- Le Parlement et les collectivités décentralisées
- Les acteurs clés du secteur privé (ONG et association) ;
- Les collectivités locales et les populations à la base ;
- Les organismes de bassins (ABN ; CBLT) ;
- Pays ayants avec le Niger des bassins en communs (Tchad, Nigeria) ;
- CEDEAO, UEMOA et autres organisations d'intégration régionale
- Secrétariat Convention et Système des Nations Unies au Niger
- Union Européenne et autres partenaires techniques et financiers

### **6- Projet de programme**

N°	HEURE	ACTIVITES
<b>Jour 1 / jeudi 2 mars 2023</b>		
1	7h 00 – 8h 30	Arrivée et enregistrement des participants
2	8h 30 – 9h 00	Arrivée des officiels
3	9h 00 – 9h 30	<p><b>Cérémonie officielle d'ouverture</b>            Mot de circonstances et de bienvenue (CT/DRE/MHA)</p> <p>Allocution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Dr. Sonja Koepfel</i>, Secrétaire de la Convention sur l'eau (5 mins)</li> <li>• <i>Mr. Harry Liiv</i>, Président de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau, Envoyé spécial de l'Estonie pour les eaux transfrontières (5 mins)</li> <li>• <i>Representant de la Délégation de l'Union Européenne au Niger</i> (5 min)</li> <li>• <i>S.E.M. Sylvain Itté</i>, Ambassadeur de France au Niger (5 mins)</li> </ul> <p><i>Discours d'ouverture par S.E.M. Mahaman Adamou</i>, ministre de l'Hydraulique et de l'assainissement (7 mins)</p>
4	9h 30 – 10h 00	<b>PHOTO DE FAMILLE / PAUSE CAFE</b>
		Mise en place du présidium Présentation du contexte, objectifs et de l'agenda de l'atelier (CT/DRE/MHA)

5	10h 00 – 11h 00	<p><b>Session 1. Aperçu général de la Convention sur l'eau de 1992 (Présentations suivies de débats)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Processus d'adhésion du Niger à la Convention sur l'eau : historique du processus et les opportunités pour le Niger à y adhérer (DL/DRE/MHA);</i></li> <li>2. <i>Présentation sur le contenu, le cadre institutionnel et les activités de la convention de 1992 des Nations Unies sur l'eau et les avantages du Niger à y adhérer (Dr. Sonja Koeppel, Secrétaire de la Convention sur l'eau)</i></li> <li>3. <i>Présentation sur les obligations de la Convention, y compris lien avec les cadres juridiques régionaux et sous régionaux (Dr. Komlan Sangbana, Chargé des affaires juridiques, secrétariat de la Convention sur l'eau)</i></li> </ol> <p>Discussion</p>
6	11h 00 – 12h 30	<p><b>Session 2. Contextes nationaux et régionaux de gestion des eaux transfrontalières et pertinence de l'adhésion pour le Niger (Présentations suivies de débats)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Enjeux et défis de la gestion des eaux transfrontières au Niger et présentation du cadre réglementaires nationales existants (DRE/DL/MHA)</i></li> <li>2. <i>La coopération sur le bassin du Niger et expérience avec la Convention sur l'eau (M. Didier Sèyivè ZINSOU, Directeur de l'Observatoire du Bassin du Niger, ABN)</i></li> <li>3. <i>La coopération sur le bassin du Lac Tchad et expérience avec la Convention sur l'eau (M. Rohallati Ndara, Expert en gestion de l'eau et des Politiques de Coordination, CBLT)</i></li> </ol> <p>Discussion</p>
7	12h 30 – 14h 00	PAUSE DEJEUNER
8	14h 00– 15h 30	<p><b>Session 3. La Convention sur l'eau en pratique et support à la coopération transfrontière : la perspective des parties à la Convention sur les opportunités et les perspectives</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- <i>Expérience pratique de l'Estonie dans la mise en œuvre de la Convention sur l'eau (M. Harry Liiv, Envoyé spécial de l'Estonie pour les eaux transfrontières)</i></li> <li>2- <i>Expérience pratique du Tchad : le contexte de l'adhésion à la Convention, les avantages, et le développement d'une stratégie nationale de mise en œuvre (Mr. Mahamat Alifa Moussa, Secrétaire général, ministère de l'Eau et l'assainissement, Tchad)</i></li> </ol>

		<p>3- <i>Expérience pratique du Nigeria : le contexte de l'adhésion à la Convention, les avantages, et perspectives de mise en œuvre</i>, Mme Alice O. Ojowu, Experte, Ancienne Directrice de la Planification des ressources en eau et services techniques, Nigeria)</p> <p>Discussion</p>
9	15h 30 – 16h 00	PAUSE CAFÉ
10	16h 00 – 17h 30	<p><b>Discussion en groupe sur les avantages et défis liés à l'adhésion du Niger</b></p> <p>1- Travail en groupe pour discuter plus en détail des avantages et les défis que représente l'adhésion et la mise en œuvre de la Convention pour le Niger</p>
11	18h 00 – 20h 00	Clôture jour 1 & Diner réception
Jour 2 vendredi 3 mars 2023		
12	8h00 – 9h00	Arrivée et installation des participants
13	9h00 – 10h00	<p>Résumé travaux de la veille</p> <p>Restitution des travaux de groupe</p>
14	10h00-10h30	PAUSE CAFE
15	10h30 – 12h	<p><b>Session 4. La Convention sur l'eau en pratique et support à la coopération transfrontière : 2. Enjeux thématiques liés à la coopération transfrontière</b></p> <p>Présidée par secrétariat de la Convention sur l'eau</p> <p><i>1- Comment la Convention promeut la coopération : cas choisis d'application (suivi et évaluation de la ressource, adaptation au changement climatique, eaux souterraines), Dr. Sonja Koepfel, Secrétaire de la Convention sur l'eau</i></p> <p><b>Panel de discussion : perspective des PTFs</b></p> <p>1- M. Kouassivi Bougonou Djeri-Alassani, Directeur ai. du Centre de Gestion des Ressources en Eau de la CEDEAO</p> <p>2- M. Jochen Rudolph, Responsable projet, GIZ</p> <p>3- M. Mourtala Sani, Chargé de programme, PNUD</p> <p>4- Prof. Yahaya Nazoumou, Représentant GWP/AO</p> <p>5- Banque mondiale (tbc)</p> <p>Discussion</p>
16	12h00-12h30	<p><b>Point d'information sur les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur l'eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pays Bas (tbc)</li> </ul> <p>Question/réponses</p>
17	12h 30 – 14h 00	PAUSE DEJEUNER & PRIERE
18	14h 00 – 15h 00	<p><b>Session 5. Processus d'adhésion et prochaines étapes</b></p> <p><b>Session présidée par la Commission de la CEDEAO</b></p>

		<p><b>1-</b> <i>Partage d'expérience du processus d'adhésion à la Convention sur l'eau (Mme Alice O. Ojowu, Experte, Ancienne Directrice de la Planification des ressources en eau et services techniques, Nigeria)</i></p> <p><b>2-</b> <i>Présentation sur les exigences juridiques au titre de la Convention sur l'eau pour y adhérer (Dr. Komlan Sangbana, Chargé des affaires juridiques, secrétariat de la Convention sur l'eau)</i></p> <p><b>3-</b> <i>Exposé sur le processus d'adhésion à la convention au Niger (CT/MHA)</i></p> <p>Echanges-discussions sur la feuille de route</p>
19	15h 00 – 15 h 30	<p>Synthèse des travaux recommandations (CT/DRE/MHA)</p> <p><b>Session de clôture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>M. Jean-Paul Adam</i>, Directeur de la division Technologie, changement climatique et gestion des ressource, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique</li> <li>- <i>Mr. Harry Liiv</i>, Président de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau</li> <li>- <i>Dr. Sonja Koepfel</i>, Secrétaire de la Convention sur l'eau</li> <li>- <i>S.E.M. Mahaman Adamou</i>, ministre de l'Hydraulique et de l'assainissement</li> </ul>
20	15h 30 – 16.00	CAFE DE DEPART